

(AEDGFR)

E-mail : yc968236@gmail.com

Tél : +7 (901) 351-16-49



A

*Son Excellence Monsieur le Ministre
Directeur de Cabinet à la Présidence de la
République de Guinée.*

Objet : Demande d'intervention face à la gestion opaque des compléments de bourses, des primes de vacances et des billets d'avion retour des trois (3) dernières années (2020 -2023) par le Service National des Bourses Extérieures (SNABE).

Monsieur le Ministre,

C'est avec un cœur meurtri que nous partageons avec vous les difficultés que vivent les boursiers guinéens à l'étranger, plus particulièrement ceux de la Fédération de Russie.

Depuis l'année académique 2021-2022, les boursiers Guinéens à l'étranger, en général, et ceux en Fédération de Russie en particulier, sont en conflit avec le Service National des Bourses Extérieures (SNABE) dirigé par Monsieur Bamba CAMARA, Directeur Général actuel, au sujet des compléments de bourses, des primes de vacances et des billets d'avion retour des trois (3) dernières années (2020 -2023).

En effet, le Service National des Bourses Extérieures (SNABE) refuse de payer la totalité des compléments de bourses dont la République de Guinée et les pays d'accueil ont convenu en vue d'un appui financier aux boursiers Guinéens à l'étranger. Les arriérés des compléments de bourses, des primes de vacances, des billets d'avion retour, les cas d'omission et la suppression de certaines promotions sur des listes des dernières paies sont entre autres des éléments justificatifs. Ce qui affecte considérablement la vie et la formation de ces boursiers Guinéens durant les trois (3) dernières années ; car aucun d'entre eux n'arrive à subvenir à ses besoins encore moins à se concentrer sur la formation.

Pour preuve, ces boursiers s'étaient contentés des négociations, des mémos, des courriers, des préavis et avis de grève, des sorties médiatiques, des manifestations pacifiques, pour réclamer l'intégralité des compléments de bourses prenant en compte la revalorisation annoncée par le président de la transition mais, et aussi des primes de vacances de l'année académique (2022 – 2023) pour toutes les promotions, des arriérés des années 2020 -2021 et 2021 -2022 pour les

boursiers des anciennes promotions avec le Directeur Général du SNABE en passant par des autorités de l'Ambassade de la République de Guinée en Fédération de Russie. Ce, sans envisager d'intervenir auprès de vous.

Mais manifestement, nos démarches n'ont provoqué aucune satisfaction du côté du SNABE. Ce, sachant que certains boursiers sont menacés actuellement par des universités pour le non-paiement des assurances maladies, de renouvellement de visa et des passeports, des frais de foyer, des cas de maladies ; ce qui rend encore notre situation très difficile.

Monsieur le Ministre, les Etudiants et les Doctorants Guinéens en Fédération de Russie portent à votre connaissance les faits suivants en date du 20 Juillet 2023 :

1. L'incohérence entre le contenu du communiqué officiel du SNABE et l'état de paie disponible au niveau de l'Ambassade de la République de Guinée en Fédération de Russie ;
2. Le non-paiement de l'intégralité des compléments de bourses et des primes de vacances de l'année universitaire 2022-2023 pour toutes les promotions ;
3. La non prise en compte de la revalorisation des bourses conformément au décret « **D/2022/0378/PRG/CNRD/SGG du 12 août 2022** » pour l'état de paie des quatre (4) derniers mois de l'année 2022 (de Septembre à Décembre) ;
4. La non prise en charge des boursiers de la promotion 2022-2023 au compte des quatre (4) derniers mois de l'année 2022 (de Septembre à Décembre) ;
5. Le retard des billets d'avion pour les rentrants définitifs de l'année 2023 ;
6. La non-publication de la liste générale des boursiers guinéens à l'étranger officiellement enregistrés auprès du SNABE ;
7. Le retrait de dix (10) dollars sans justification sur la bourse des mois d'avril, mai et juin 2022 pour tous ceux qui font les niveaux Master et Doctorat des promotions 2020-2021 et 2021-2022 ;
8. Le retrait de dix (10) dollars sans justification sur la bourse des mois de Janvier, Février et Mars 2022 pour les niveaux Master et Doctorat de toutes les promotions ;
9. Le non-paiement des compléments de bourses des quatre (4) mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2021 (concernant les promotions 2020-2021 et 2021 – 2022) ;
10. Le non-paiement des arriérés de dix (10) mois de compléments de bourses ainsi que les primes de vacances de l'année universitaire 2020-2021 (concernant la promotion

2020 - 2021 ayant suivi les cours de langue russe en ligne depuis le pays). Ce non-paiement qui, d'ailleurs, est justifié par le Directeur Général comme non pris en compte par le règlement et statut qu'il aurait trouvé en place. Cela, parce que, selon lui, la bourse n'est payée à l'étudiant que quand il arrive dans le pays d'accueil. Une situation qui ne nous est, jusqu'ici, pas justifiée ;

Raisons pour lesquelles, nous, boursiers, sollicitons votre intervention imminente pour qu'on ne reprenne pas le chemin de l'année académique 2023-2024 dans ces conditions d'une part. Et de l'autre, que les responsabilités soient situées.

Nous savons cependant que vous avez ce pouvoir, et nous osons espérer que Vous l'exercerez lorsque Vous aurez vérifié le bien-fondé de cette requête.

Vous voudrez trouver en annexe à cette lettre, le rapport sur l'état des lieux de paiement des compléments de bourses et des primes de vacances ainsi que des billets d'avion : 2020 – 2021, 2021-2022 et 2022 – 2023, ainsi qu'un récapitulatif de tous les documents liés à cet effet.

Nous restons à votre disposition et à la science pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

Association des Etudiants et Doctorants Guinéens en Fédération de Russie

(AEDGFR)



Le Président : Youssouf CAMARA

Annexes

1. RAPPORT SUR L'ETAT DES LIEUX DE PAIEMENT DES COMPLEMENTS DE BOURSES ET DES PRIMES DE VACANCES.

2020 – 2021, 2021-2022 et 2022 - 2023

I-SITUATION DES COMPLEMENTS DE BOURSES DE TROIS ANNEES UNIVERSITAIRES : 2020-2021/ 2021-2022/ 2022-2023

Trouvez ci-dessous les détails de la situation des compléments de ces bourses de 2020 à 2023 des boursiers guinéens en Fédération de Russie.

I-1 LA SITUATION DES COMPLEMENTS DE BOURSES 2020 – 2021 ET 2021 – 2022

POUR LA PROMOTION 2020 / 2021

Pour cette promotion, il sera question de leurs compléments de bourses de deux années universitaires : 2020-2021 et 2021- 2022.

❖ Année universitaire 2020-2021

L'année universitaire 2020-2021 étant caractérisée par le virus Covid-19, ces boursiers avaient suivi les cours de langue russe en ligne, depuis leur pays d'origine (la République de Guinée), parce que les frontières entre la Russie et la Guinée étaient fermées. La même situation touchait aussi d'autres pays.

En effet, nous mentionnons que tous ces boursiers avaient suivi ces cours de langue russe en ligne avec assez de difficultés : le coût très élevé de la connexion, la vétusté des ordinateurs qui a nécessité l'achat de nouveaux, l'achat des programmes et applications de formation. Tous ces facteurs ont sollicité des prêts pour honorer cette étape.

Cependant, pour compenser les dettes financières des boursiers attestés pour cette première étape, il était décidé que les services comme...remboursent ces dépenses. Mais quelques démarches menées auprès des responsables de l'Office National des Bourses Extérieures (ONABE), sont restées sans solution.

En conséquence de ces difficultés, d'autres boursiers ont fini par abandonner ces cours en ligne.

Toujours sur cette première phase, nous tenons à signaler que sur soixante-sept (67) boursiers, environ trente-cinq (35) ont pu valider la première année.

- **Analyse de la situation des anciens boursiers guinéens**

Ce, pendant que les anciens boursiers guinéens déjà en Russie, c'est-à-dire, les boursiers qui sont venus avant nous ont reçu les compléments de bourses y compris les primes de vacances pour toute l'année universitaire 2020-2021 sans que nous n'en obtenions.

Pour mieux comprendre cet état de fait, un des responsables de l'Office National des Bourses Extérieures (ONABE), nous a confié, nous citons : « *un boursier guinéen ne peut recevoir de compléments de bourses que lorsqu'il est sur le territoire Russe et non en Guinée.* » .

Après concertation de l'ensemble des boursiers, ces derniers ont opté d'attendre les différents moments de paiements des primes, avec l'espoir d'être rétablis dans le droit. Malheureusement pour eux, aucun état de la première paie programmée n'a fait cas des compléments de bourses, encore moins des primes de vacances 2020 - 2021 dont nous ignorons les raisons. Une autre précision, non la moindre, est que ces boursiers ont été enregistrés au compte de la Russie à partir de l'année académique 2020-2021.

Confusément, à partir de plaintes enregistrées par ces boursiers de l'année universitaire 2020-2021, nous sommes parvenus à comprendre que les boursiers guinéens en Russie sont tenus différemment. Certains reçoivent des appuis, d'une année à une autre, d'autres n'en obtiennent rien.

- ❖ **Année universitaire 2021-2022**

Identiquement, les procédures décrivent les mêmes étapes : suivi des cours en ligne avec les mêmes difficultés financières et la même position des services face aux appuis financiers. La différence de cette promotion avec ceux de 2021-2022 est qu'ils ont commencé le premier semestre en ligne et cela, bien-sûr, dans les spécialités. Tout cela était dû au retard des procédures suivantes : obtention des invitations, des visas ainsi que des billets d'avions suivi de la programmation de départs.

C'est pratiquement à la fin du mois de Novembre 2021 que les premiers billets d'avion pour Moscou ont été délivrés. Vue la lenteur de cette procédure et la date d'expiration des visas, certains boursiers étaient contraints d'acheter leurs propres billets d'avion.

A préciser, qu'à la fin des mois de novembre 2021 à Janvier 2022, les 98 % des boursiers qui ont validé la faculté préparatoire en ligne sont entrés en Russie.

Répétitivement, le problème traditionnel est toujours lié à l'obtention des compléments de bourses. Nous retenons à ce niveau que certains boursiers n'ont reçu que 650 dollars. Soient 150 dollars au compte de trois mois de compléments de bourses : avril, mai et juin 2022 à raison

de 50 dollars par mois, et 500 dollars au compte des primes de vacances de deux (2) mois : juillet et août 2022. Ce qui correspond à trois mois de compléments de bourses plus les primes de vacances.

Encore grave, les primes sont catégorisées dans les clauses mais, vue qu'elles se présentent comme susmentionné, tous ces boursiers ont été donc considérés au même niveau d'études "la licence". Ce qui n'est pas du tout le cas car, parmi eux, il y en a qui font la licence, le Master et le Doctorat. Ces informations de l'ensemble des boursiers se trouvent dans les archives de l'Ambassade de la Guinée en Russie, à l'ancien Office National des Bourses Extérieures (ONABE) et même certainement avec le Service National des Bourses Extérieures (SNABE).

En plus, à plusieurs reprises chaque boursier a fourni ses informations sous la demande des responsables de l'Ambassade de la Guinée en Russie.

Pendant que certains anciens boursiers ont reçu huit cent cinquante (850) dollars et plus selon le niveau d'études. C'est-à-dire, le rappelle de quatre (4) mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2021, les compléments de bourses des mois avril, mai et Juin 2022 ainsi que les 500 dollars au compte des primes de vacances des mois de juillet et août 2022. Ce qui correspond à sept (7) mois de compléments de bourses plus les primes de vacances.

Subitement, quelques boursiers ont demandé au consul les raisons de cette différence de ces compléments de bourses. Ses réponses sont entre autres : leurs noms ne figurent pas sur la liste de rappel pour les quatre (4) mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2021. Ce qui n'a jamais été l'objet d'un communiqué de ces compléments de bourses, ni lors de l'interview de Monsieur le Directeur Général du SNABE à la radio FIM FM. Surtout que dans le communiqué, il a été mentionné : le paiement des dix (10) mois de compléments de bourses plus les primes de deux (2) mois de vacances pour tous les boursiers.

Ainsi, en plus des boursiers des années universitaires ci-haut citées, ceux de 2020-2021 sont dans la même tranche de non obtention de toutes les primes qui, pourtant, permettent la survie en terre étrangère.

I-2 ANALYSE DE LA SITUATION DES COMPLEMENTS DE BOURSES 2021-2022 POUR LA PROMOTION 2021/2022

Même situation que les précédents : cours en lignes, dépenses préalables sans remboursement pour compenser les dettes. Nous retenons que cette promotion a connu et traversé également les mêmes problèmes que la promotion 2020 - 2021.

I-3 LA SITUATION DES COMPLEMENTS DE BOURSES 2020-2021 ET 2021-2022 POUR LES ANCIENNES PROMOTIONS

Pour ces promotions, il est question de leurs compléments de bourses des années universitaires 2020-2021 et de celle 2021-2022.

❖ Année universitaire 2020-2021

L'année universitaire 2020-2021 a été caractérisée par le virus Covid-19, ces boursiers ont partiellement suivi les cours en ligne mais étant déjà en Russie.

Concernant la bourse d'entretien de l'année universitaire, nous retenons qu'ils ont reçu les compléments de bourses pour toute l'année universitaire plus les primes de vacances. Par contre, d'autres ont été omis.

❖ Année universitaire 2021-2022

La situation des bourses d'entretien se présente comme suit : la majorité des boursiers de ces anciennes promotions ont reçu sept (7) mois de compléments de bourses : le rappel de quatre (4) mois (septembre, octobre, novembre et décembre 2021) et les compléments de bourses des mois avril, mai et juin 2022 ainsi que les deux (2) mois de primes de vacances (juillet et août 2022). Par contre il y a des boursiers qui ont été également omis, qu'ils en soient payés.

I-4 LA SITUATION DES COMPLEMENTS DE BOURSES 2022-2023 POUR TOUTES LES PROMOTIONS

Il s'agit bien de la situation des compléments de bourses de toutes les promotions pour l'année universitaire en cours. Elle se présente comme suit :

❖ Les compléments de bourses ont été augmentés à 100% pour tous les boursiers guinéens. Soient cent (100) dollars pour le niveau Licence, cent vingt (120) dollars pour les niveaux Master et Doctorat.

En effet, de Septembre 2022 à nos jours (soient 10 mois) les boursiers Guinéens en Fédération de Russie sont encore victimes de la « tradition » de compléments de bourses et primes de vacances. Il s'agit :

- De l'incohérence entre le contenu du communiqué officiel du SNABE et l'état de paie disponible au niveau de l'Ambassade de la République de Guinée en Fédération de Russie ;
- Du non-paiement de l'intégralité des compléments de bourses et des primes de vacances de l'année universitaire 2022-2023 pour toutes les promotions ;

- De la non prise en compte de la revalorisation des bourses conformément au décret « **D/2022/0378/PRG/CNRD/SGG du 12 août 2022** » pour l'état de paie des quatre (4) derniers mois de l'année 2022 (de Septembre à Décembre) ;
- De la non prise en compte des boursiers de la promotion 2022-2023 au compte des quatre (4) derniers mois de l'année 2022 (de Septembre à Décembre) ;
- Du retard des billets d'avion pour les rentrants définitifs de l'année 2023 ;
- De la non-publication de la liste générale des boursiers guinéens à l'étranger officiellement enregistrés auprès du SNABE ;

Nous tenons à rappeler et à préciser les points ci-dessous :

- le rappel des dix (10) dollars retirés sans justification sur la bourse des mois avril, mai et juin 2022 pour tous ceux qui font les niveaux Master et Doctorat des promotions 2020-2021 et 2021-2022 ;
- le rappel des dix (10) dollars retirés sans justification sur la bourse des mois Janvier, Février et Mars 2022 pour tous ceux qui font les niveaux Master et Doctorat de toutes les promotions ;
- le paiement des compléments de bourses des quatre (4) mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2021 (concernant les promotions 2020-2021 et 2021 – 2022) ;
- le paiement des arriérés de dix (10) mois de compléments de bourses ainsi que les primes de vacances de l'année universitaire 2020-2021 (concernant la promotion 2020 - 2021 ayant suivi les cours de langue Russe en ligne depuis le pays) ;
- l'appui à temps à tous les boursiers de la Russie, vu qu'ils traversent assez de difficultés : les conséquences de la crise mondiale que nous connaissons et traversons tous, les frais de logement,
- les billets d'avions pour le retour au pays (en Guinée) des années 2021/2022 de certains boursiers qui ont terminé leur formation ne sont pas payées et pour lesquelles raisons nous ignorons ;
- le remboursement du prix du billet d'avion pour les boursiers ayant payé leurs propres billets pour le retour au pays (en Guinée) etc.

2. PERSPECTIVES ET SOLLICITATIONS

Ainsi, nous sollicitons l'intervention de Son Excellence Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la transition de la République de Guinée, Président du CNRD, Chef de l'Etat à travers le Service National des Bourses Extérieures (SNABE) afin que les responsabilités soient situées d'une part et d'autre part que l'ensemble des boursiers soient rétablis dans leurs droits. Entre autres :

- le paiement de l'intégralité des compléments de bourses et des primes de vacances de l'année universitaire 2022-2023 pour tous les boursiers conformément au décret de la revalorisation des bourses d'entretien ;
- le rappel de dix (10) dollars retirés sur la bourse des mois avril, mai et juin 2022 pour tous ceux qui font les niveaux Master et Doctorat des promotions 2020-2021 et 2021-2022 ;
- les rappels de compléments de bourses des quatre (4) mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2021 (concernant les promotions 2020-2021 et 2021 – 2022) ;
- le paiement des arriérés de dix (10) mois de compléments de bourses ainsi que les primes de vacances de l'année universitaire 2020-2021 (concernant la promotion 2020-2021) ;
- la vérification et le traitement de tous les cas d'omission de toutes les promotions des années : 2020-2021 et 2021-2022. Cela permet à chaque boursier omis de savoir s'il est dans les conditions définies par le Service National des Bourses Extérieures (...)
- le rétablissement des droits des boursiers omis, qui étaient et qui sont dans les normes.
- le paiement des billets d'avions pour tous les boursiers restants (n'ayant pas reçu leurs billets d'avion) pour l'année 2021-2022 ;
- le paiement et ou le remboursement des billets d'avion pour le retour en Guinée au compte de l'année universitaire 2021/2022 pour les boursiers concernés ;
- publier les états financiers de payement dans un bref délai pour permettre la vérification de la liste, afin d'éviter des omissions ;
- définir un délai fixe et régulier pour le payement des bourses ;
- donner un programme respectable de payement des compléments de bourses (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel).